

Centre de Formation CAPEYRON NORD

3 rue Vert Castel, 33700 Mérignac
05.70.21.64.70 / contact@caces-bordeaux.fr
www.formation-caces-bordeaux.fr

PROGRAMME DE FORMATION

CACES® R483- Grues Mobiles catégorie B



Implanté à Mérignac (33700) et à Cubzac les Ponts (33240) dans le département de la Gironde.

Notre équipe vous accueille sur nos plateaux techniques en conformité avec la nouvelle réglementation CNAM 2020.

Nos formateurs et testeurs se déplacent en entreprise dans toute la France pour former les salariés dans les domaines du BTP, de la conduite d'engins de manutention, de la logistique, du CACES®

MODALITES ET DELAI D'ACCES

Passer un test de positionnement pour vérifier le niveau de lecture, de compréhension du français et le niveau de calcul. Remplir la fiche de renseignements stagiaire

Entrer en formation sous 6 semaines maximum. Nous contacter pour connaître les places disponibles dans la prochaine session

ACCESSIBILITE Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter/ référent au 06.40.88.65.75

- Objectif de la formation : Être capable de conduire les grues mobiles en toute sécurité. suivant la recommandation R 483 de la CNAM.

DUREE DE LA FORMATION

- Initial : 35 h soit 5 jours
- Recyclage : 14h soit 2 jours

Horaires : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

Lieux des formations : ROUTE D'ASQUES CUBZAC LES PONTS LES PONTS 33420, 3 RUE VERT CASTEL MERIGNAC 33700. Ou en INTRA

- **TARIF à partir de 990 € H.T**

PARTIE THEORIQUE – 1 à 2 Jours

1. Introduction
 2. Règles essentielles de prévention sur chantier
 3. Les organismes du BTP
 4. Code du travail
 5. Rôles et responsabilités de chacun
 6. CACES® et autorisation de conduite
 7. Les recommandations de la CNAM
 8. La recommandation R 483 de la CNAM
 9. Technologie
 10. Les risques
 11. Notions de physique et de mécanique
 12. Les règles de conduite
 13. Les chaînes cinématiques
 14. Le circuit hydraulique
 15. Elingage
- Si formation demandée
16. AIPR intervention à proximité des réseaux : **obligatoire pour toute intervention à proximité d'un réseau depuis janvier 2019.**

PARTIE PRATIQUE – 1 à 3 jours

La pratique concerne uniquement la formation en initial

La pratique est adaptée aux manipulations demandées la catégorie B appartenant au CACES® R483. Conformité et entretien quotidien-maintenance. Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande 'option pour la catégorie B.

Prise et fin de poste

PARTIE TESTS – 1 Jour

Évaluations informatisées des connaissances théoriques et des savoir-faire avec exercices pratiques

PUBLIC VISE & PREREQUIS

Tout conducteur ou futur conducteur de grue mobile

Pour la formation initiale :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et comprendre le français
- Savoir compter (4 opérations)

Pour le recyclage : ...Avoir déjà été titulaire d'un CACES *R383m ou R 483

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Aptitude médicale à la conduite en sécurité des grues mobiles, à jour.
- Permis de conduire C recommandé
- Pour prétendre au recyclage, il est conseillé de justifier de l'utilisation de l'engin concerné, Pendant une durée de 50 heures sur une période de 5 ans.

RESULTATS ATTENDUS- MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS ET SANCTION DE LA FORMATION

- Fiche d'évaluation et suivi de formation théorique et pratique
- Test théorique : obtenir un minimum de 70 points sur 100
- Test pratique : Être capable de conduire des grues mobiles en toute sécurité, suivant la recommandation R483 de la CNAM sans faute éliminatoire relative à la sécurité.
- Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité des engins de chantier R483 valable 5 ans

ENCADREMENT

- Formateurs en possession de tous leurs CACES® en cours de validité
- Testeurs certifiés CACES® par l'organisme GLOBAL
 - Formateurs en possession de leur attestation de réussite de prévention des risques professionnels (INRS)
 -

MOYENS ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Session de 6 stagiaires maximum dont 4 stagiaires débutants (en initial) maximum pour la partie pratique
- Cours et tests théoriques dispensés en salle de réunion et des boîtiers réponses
- Cours et tests pratiques dispensés sur un terrain adapté et équipé permettant les exercices
- Pédagogie active basée sur l'interaction sur le contenu du cours entre le formateur et les stagiaires
 - Fiche de suivi de formation
 - Apporter les compétences nécessaires à la conduite de grue mobile en situation de travail
 - Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de la grue mobile concernée
 - Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation
 - Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques



Contact :

Service technique et commercial :

DROIT LOUIS /DROIT CORINE

VANINA EYQEM

05.57.21.64.70

contact@caces-bordeaux.fr

Service comptabilité :

Droit Corine /07.68.84.72.64